

Vers une plus grande production forestière

Autor(en): **Barbey, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **81 (1930)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

contribue à assurer le rapport soutenu, ou, mieux encore, le rapport progressif. La garantie la meilleure de ce dernier n'est-elle pas d'ailleurs dans le développement et l'utilisation rationnelle des moyens de production !

Lozeron.

Vers une plus grande production forestière.

I.

Lors de l'assemblée du 15 février 1930 de la « Société vauvoise de sylviculture », M. le professeur Badoux a fait une communication sur l'accroissement vraiment prodigieux de deux essences exotiques dont la Station fédérale de recherches forestières a réussi dernièrement à déterminer l'allure et l'importance. Cette communication a été une révélation pour l'assistance.

Malgré tout ce qui a été déjà publié, en Suisse et à l'étranger, sur la production en matière ligneuse du douglas vert, on ne se rendait pas compte, dans nos milieux forestiers, de ce qu'on est en droit d'attendre de cette essence acclimatée chez nous. On sait que le douglas vert occupe aux Etats-Unis une aire très étendue. Son bois est utilisé par les Américains pour une foule d'emplois divers. On ne trouverait pas en Europe un autre conifère indigène susceptible de rendre autant de services variés.

Rappelons ici un fait connu dans le commerce des bois étrangers; c'est que le douglas pénètre en Europe sous le nom de « pitchpin », appellation qui n'intéresse pas seulement les assortiments de certaines espèces du genre *Pinus*, mais aussi, en particulier, le douglas. Par conséquent, le sylviculteur européen, en cultivant cet arbre aux qualités techniques remarquables — sous ce rapport, il est plus apparenté au mélèze qu'à l'épicéa — contribuera à alimenter le marché européen d'un bois précieux et recherché.

M. Badoux, qui a étudié récemment l'accroissement moyen du douglas vert dans plusieurs placettes de cette essence soumises au contrôle de la Station fédérale de recherches forestières, a révélé à ses auditeurs que, dans certaines situations de sol et d'exposition favorables, le douglas vert était susceptible de produire un accroissement moyen dépassant 20 m³ par ha et par an.

A ces chiffres, qui sont supérieurs de beaucoup à ceux de la production de nos conifères indigènes, il faut encore ajouter ceux concernant l'accroissement courant périodique du matériel d'une de ces placettes — soit 40 m³ par ha, et par an. On conviendra qu'il vaut la peine de planter du douglas vert là où, dans nos forêts de plaine, il est susceptible de prospérer.

Le sapin de Vancouver (*Abies grandis*) produirait à peu près le même volume; cependant, la qualité de son bois est inférieure à celle de notre sapin indigène et la très faible faculté germinative de ses graines importées des Etats-Unis rend la culture en pépinière de ce conifère aléatoire et coûteuse.

* * *

Les résultats obtenus en Europe avec l'introduction du douglas sont de nature à attirer l'attention des sylviculteurs suisses. En effet, M. Badoux, en nous faisant part de ces constatations si suggestives et encourageantes, en a tiré la conclusion suivante :

Si, sur 50.000 ha de nos forêts de plaine, on se donnait la peine de cultiver des essences susceptibles de produire une telle quantité de matière ligneuse, la sylviculture suisse parviendrait, dans la suite, à extraire de son domaine forestier tout le contingent de bois de service exigé par la vie économique du pays, réserve faite naturellement de l'importation de bois spéciaux.

* * *

Dans cet ordre d'idées, il est peut-être intéressant pour nos lecteurs de connaître les résultats d'un petit boisement que nous avons entrepris en 1911, en bordure d'une chênaie particulière, à l'altitude de 550 m sur un sol de toute première fertilité, de formation mollassique, sur lequel les chênes d'un siècle atteignent une hauteur de 26 m environ. Il s'agissait de boiser une enclave de 4,50 ha de terrain agricole dont la location ne devenait plus intéressante pour le propriétaire.

On décida donc de créer un peuplement artificiel en utilisant seulement deux essences de grand accroissement — le mélèze et le douglas vert — susceptibles de livrer le plus rapidement possible une forte proportion de bois de service.

La surface, coupée par deux artères en diagonale, fut divisée en parcelles d'une superficie variant entre 30 et 60 ares figurant un échiquier composé de compartiments de douglas verts et de mélèzes d'Europe; deux parcelles renferment de petits groupes de douglas bleus et de pins Weymouth.

La plantation fut exécutée, de 1911 à 1914, en partie sur des prés, en partie sur des champs, à l'aide de plants importés de l'étranger. Grâce à la qualité exceptionnelle du sol, le déchet fut, pour ainsi dire, nul et l'herbe fauchée, durant les premières années entre les lignes de plants — distants en tous sens de 1,30 m — ne tarda pas à être étouffée, surtout sous le couvert très dense des douglas.

Il nous semble inutile de nous étendre longuement ici sur le résultat obtenu, déjà au bout de 18 ans; nos photographies, prises en octobre 1928, donnant une idée assez nette de ce peuplement composite en pleine formation. Il convient cependant de faire remarquer que les plants employés avaient quatre ans au moment de la plantation; par conséquent, l'âge total de ces arbres était de 22 ans, en 1928.

La hauteur moyenne des douglas, en 1928, accusait 10 m et le diamètre de l'arbre moyen, à 1,30 m du sol, 17 cm. Les dimensions du mélèze étaient les suivantes : 9 m de hauteur et 14 cm de diamètre. Les parcelles de cette dernière essence ont été éclaircies en 1928, puis sous-plantées à l'aide de hêtre, car les expériences de la Station fédérale de recherches forestières nous ont révélé que l'association du hêtre au mélèze contribuait, non seulement à fertiliser le sol sur lequel il pousse, mais aussi à augmenter son accroissement dans une notable proportion.

La sous-plantation d'un mélèzain, à l'aide de hêtres, est une opération singulièrement aisée, dont le succès est assuré en raison du couvert léger des houppiers de l'essence dominante. Nous avons fait précéder cette opération, à Tassonnayres, de l'ablation des branches sèches.

On reprochera, non sans raison, au douglas de garder ses branches basses plus longtemps que ce n'est le cas chez les autres conifères. Le fait est indéniable et nous pensons qu'il ne faut pas desserrer trop rapidement un peuplement de cette essence, surtout si celui-ci est créé artificiellement sur un terrain agricole.

En effet, dans ce cas, les jeunes conifères ne croissent pas au début en association avec la végétation buissonnante et herbacée sortant de terre, comme c'est le cas sur le parterre d'une coupe rase. Le contact de plantes et arbustes du sous-bois entretient dans le bas gaulis une ambiance humide propre à favoriser le développement des champignons parasites, qui désagrègent les branches inférieures du tronc. Dans la plantation que nous décrivons ici, ce concours utile d'un sous-bois a fait défaut.

La sous-plantation d'un perchis de douglas, à l'aide d'une essence fertilisante et améliorante du sol, ne semble possible et désirable que si le perchis atteint une certaine hauteur, s'il a été suffisamment éclairci et si le soleil et l'air peuvent y pénétrer dans une proportion suffisante à la suite de l'ablation des branches complètement desséchées.

* * *

Mélèze et douglas constituent des essences de première valeur pour les forêts du plateau suisse, là où des cultures d'épicéa à l'état pur ont causé des déceptions, là encore où il s'agit de garnir des vides dans un peuplement incomplet ou lorsqu'on veut enrésiner des taillis.

Toutefois, on ne saurait, croyons-nous, les élever en mélange intime, car le mélèze ne tarderait pas à être étouffé par le conifère américain. Il faut plutôt donner la préférence à la plantation par groupes.

L'écoulement à un haut prix de ces deux espèces de bois de service est assuré d'avance, à condition que, par suite d'un judicieux traitement cultural, on s'efforce de produire des arbres aux troncs aussi cylindriques que possible avec un minimum de nœuds.

Ces deux conifères, susceptibles d'un si grand accroissement et dont les qualités techniques du bois sont éprouvées, méritent d'être utilisés chez nous sur une vaste échelle, ce qui aura pour conséquence d'augmenter la production en quantité, en qualité et en argent des forêts du plateau suisse, puis aussi de diminuer les importations de bois étrangers.

A. Barbey.